

DONZENAC

Développement durable avec l'agenda 21

La commune de Donzenac s'est engagée dans une démarche de développement durable avec l'appui de l'association nationale Notre village. Pour cela elle va mettre en place son Agenda 21 local « Terre d'Avenir », programme d'action basé sur un état des lieux précis de la commune et présentant les projets à réaliser à plus ou moins long terme.

L'objectif de cette démarche est de préserver et améliorer le cadre de vie du village, en maintenant et développant l'économie, et la solidarité locale dans un environnement de qualité. La première phase de cette démarche est la réalisation d'un diagnostic du village, abordant les trois volets du développement durable (environnement, économie et social), ainsi que des visites de la commune, qui seront réali-

sées les 4 et 11 juillet après-midi. Cette étude, grâce à des outils adaptés, va permettre de transcrire un état des lieux précis et complet, de recenser les points forts, les points à améliorer et les projets actuels.

Le mercredi 11 juillet à 18 heures, une réunion de présentation de cette démarche aura lieu. Elle permettra également d'échanger des idées et de commencer une réflexion sur les thématiques du développement durable. Il s'en suivra la composition de groupes de travail (comité de pilotage), constitués d'élus, habitants, associations, sensibles au développement durable. Ils réfléchiront aux actions à mettre en place sur la commune, avant de les présenter au conseil municipal. Après validation, elles seront incluses dans l'Agenda 21, charte « Notre Village Terre d'Avenir ». ■